



# PROTOCOLE DE DECONFINEMENT

## ASSOCIATION SUM

MAJ : 02.06.2020 – V8

NB : ce protocole est mis à jour dès que nécessaire

### SOCLE COMMUN

---

- Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon (avec mise à disposition de serviettes à usage unique) ou par une friction hydro-alcoolique (mise à disposition de gel hydro-alcoolique à l'entrée et à la sortie)
- Produit désinfectant en libre-service
- Éviter de se toucher le visage en particulier le nez et la bouche
- Utiliser un mouchoir jetable pour se moucher, tousser, éternuer ou cracher, et le jeter aussitôt
- Tousser et éternuer dans son coude ou dans un mouchoir en papier jetable
- Mettre en œuvre les mesures de distanciation physique :
  - ne pas se serrer les mains ou embrasser pour se saluer, ni d'accolade ;
  - distance physique d'au moins 1 mètre
- Les masques doivent être portés systématiquement par tous dès lors que les règles de distanciation physique ne peuvent être garanties.
- Suppression du distributeur de boisson et de la vaisselle réutilisable
- Fermeture des espaces de convivialité : suppression des banquettes dans les espaces d'attente et d'accueil
- Nettoyage quotidien des surfaces et des sanitaires à l'arrivée d'un membre du staff ou du personnel de nettoyage avec des produits adaptés
- Rester ou rentrer chez soi en cas de symptômes évocateurs du COVID-19 (toux, difficultés respiratoires, etc.), contacter son médecin traitant et nous prévenir si vous avez été en contact avec un membre de l'association dans les dernières 72h, soit à moins d'un mètre soit plus de 15 minutes.
- Utilisation de l'ascenseur (à Ville d'Avray) limitée à une seule personne et seulement pour le transport de matériel lourd : amplis, pedalboard, poussette...

### PROTECTION DES SALARIES

---

- Se laver les mains à l'arrivée et au départ de l'établissement et régulièrement au cours de votre séjour.
- Limiter l'occupation du bureau à un membre du staff et une autre personne (professeur ou adhérent) simultanément.
- Porter un masque lorsque la distanciation physique n'est pas possible.
- Désinfection des outils informatiques commun après chaque usage individuel.

### PROTECTION DES ADHERENTS « REPETITION » (*musiciens et groupes*)

---

- Se laver les mains à l'arrivée et au départ de l'établissement.
- Porter un masque lorsque la distanciation physique n'est pas possible.
- Ne pas rentrer dans le bâtiment si une répétition ou un cours de musique se déroule dans un des studios.

- L'attente se fait à l'extérieure en respectant les distances de sécurité entre les personnes.
- Aération des studios au moins 15 minutes entre chaque créneau de répétition (fenêtre + porte ouverte, ou porte ouverte + VMC si pas de fenêtre).
- Suppression de la climatisation (VDA).
- Désinfection par le staff, et avec le concours des adhérents, des objets et surfaces susceptibles d'avoir été touchés entre chaque répétition: console, pieds de micro, corps de micros, câbles, amplis, batteries...
- Utilisation de micros personnels si possible.
- Mise en place d'un nettoyage/désinfection pour les grilles de micro en commun.
- Protocole détaillé de l'entrée/sortie des groupes des studios :
  1. Un fois la salle préparée (cad : aérée, matériel désinfecté) le membre du staff (masqué) prévient le groupe qui attend à l'extérieur.
  2. Les membres du groupe sont invités à utiliser du gel hydro alcoolique et à porter un masque pour rentrer dans le bâtiment et rejoindre leur studio.
  3. Dans le studio, les marquages aux sols permettent aux membres du groupe de respecter la distance physique entre eux, leur permettant, une fois installés, de retirer leurs masques.
  4. Les musiciens doivent quitter le studio 10 minutes avt la fin de leur créneau en le laissant s'aérer (porte et fenêtres ouvertes)
  5. A la fin de leur répétition, il leur ait demandé de placer dans le bac adéquate le petit matériel qu'ils ont utilisé nécessitant une désinfection, type : câble XLR, jack, micro, rallonge électrique.
  6. En présence d'un membre du staff, ils sont tenus de lui signaler les amplis, pupitres, pieds de micros, consoles... utilisés afin que se soient désinfectés avant la répétition suivante. En l'absence d'un membre du staff, les musiciens doivent le faire eux même, le matériel nécessaire étant à leur disposition.
  7. En présence d'un membre du staff, le groupe suivant doit attendre le signal de ce dernier pour pénétrer dans les studios (le temps nécessaire à la désinfection et à l'aération). En l'absence d'un membre du staff, le groupe doit attendre que l'intégralité du groupe soit sortie du bâtiment depuis plus de 10 minutes avant d'y pénétrer.

## **PROTECTION DES ADHERENTS « ECOLE » (élèves)**

---

- Se laver les mains à l'arrivée et au départ de l'établissement.
- Porter un masque lorsque la distanciation physique n'est pas possible (si ils ont plus de 11 ans ou si ils le souhaitent).
- Aérer les locaux entre chaque cours et 15 minutes toutes les 3 heures (fenêtre + porte ouvertes, ou porte ouverte + VMC si pas de fenêtre).
- Désinfection par le staff et les professeurs du matériel commun : pupitres, chaises, claviers, instruments d'éveil...
- Aménagement de zones d'attente extérieures (dans la cour à Sèvres et sur le parvis de l'Entr@cte à VDA) pour permettre le respect de la distanciation physique.
- Prise et retour des élèves par le professeur à l'extérieur des bâtiments dans les zones d'attente. Protocole détaillé :
  8. Un fois la salle préparée (cad : aérée, chaises disposées aux endroits prévus pour respecter les distances, matériel désinfecté) le professeur sort du bâtiment
  9. Le professeur (muni d'un masque) réunit ses élèves à l'extérieur du bâtiment en leur faisant respecter les distances nécessaires entre eux (notamment à l'aide d'un marquage au sol).
  10. Les élèves sont invités à utiliser du gel hydro alcoolique et à porter un masque (si ils ont plus de 11 ans ou si ils le souhaitent) pour rentrer dans le bâtiment et rejoindre leur salle.
  11. Les élèves rentrent chacun leur tour dans la salle et vont s'installer à leur place.
  12. Une fois installés et le matériel sorti, ils sont invités, s'ils le souhaitent, à retirer leur masque.

13. Le cours se termine, les élèves sont invités à remettre leur masque, à ranger leur matériel et à sortir, les uns après les autres, ainsi qu'à utiliser du gel hydro-alcoolique pour se laver les mains.
  14. Le professeur et une personne du staff, aèrent la salle et désinfectent le matériel utilisé (pupitre, chaises...) avant le cours suivant.
- Décalage des cours pour éviter un flux trop important : ils commenceront 10 minutes plus tôt dans les studios 111 (Sèvres) et 333 (VDA), et à l'heure habituelle pour les studios 222 (Sèvres) et 444 (VDA).
  - Limitation à 6 élèves maximum dans le 111 (Sèvres), 5 élèves maximum dans le 444 (VDA) et 4 élèves maximum dans les studios 222 (Sèvres) et 333 (VDA). Ce nombre d'élèves permet de respecter les 2 mètres de distance entre chacun. Mise en place de demi groupes si cette limitation ne peut être respectée.
  - Un marquage au sol sera réalisé pour permettre d'appliquer la distanciation physique dans les salles, les espaces de circulation et les zones d'attente extérieures.
  - Les profs iront dans leur salle à heure fixe, merci d'être bien à l'heure, si vous êtes en retard, ne pas rentrer dans le bâtiment mais nous contacter.
  - Atelier COMEDIE MUSICALE à la LOUVE : l'atelier aura lieu en plein air, dans la cour de la Louve. L'accueil et le départ des enfants se fera à la grille de la Louve par les professeurs. Ils seront invités à se laver les mains avec du gel hydro-alcoolique à ces moment-là. Les enfants pourront rentrer dans le bâtiment 1 par 1 pour se rendre aux sanitaires qui auront été nettoyé par nos soins. Le contenu de l'atelier sera adapté pour respecter la distanciation physique entre les enfants.